PORTRAIT

Marc Antoni :
LE MAIRE FONCEUR

Une centrale solaire flottante sur une ancienne gravière, *et un loyer pour aider à financer les projets*

20 MWc
sur l'eau d'une ancienne gravière

21 750
MWh produits chaque année

Leutenheim · Bas-Rhin

Maire depuis 2020



Leutenheim · 834 habitants

Au fond de Leutenheim, dans le nord de l'Alsace, une gravière est restée longtemps à l'abandon. Depuis janvier 2025, 34 800 panneaux flottent sur son plan d'eau : la première grande centrale solaire flottante d'Alsace, construite par Générale du Solaire. Marc Antoni, maire depuis 2020, a repris le projet lancé par son prédécesseur. Le loyer de la centrale aide aujourd'hui à financer les projets de la commune.

20 MWc
34 800 panneaux posés sur l'eau

21 750
MWh produits chaque année

7 250
foyers : l'équivalent de leur consommation, hors chauffage

1,73 M€
prêtés au projet en financement participatif

TOUS SOLAIRES

34 800 PANNEAUX SUR UNE ANCIENNE GRAVIÈRE

27,6 hectares d'eau

Le plan d'eau est coincé entre l'autoroute A35 et la voie ferrée. Une petite partie de la gravière est encore exploitée, jusqu'en 2030.

© Générale du Solaire

Un projet hérité

IL L'A REPRIS, ET IL Y CROIT

Le projet a été lancé sous le mandat de Gérard Lehmann, maire de 2001 à 2020. Élu en 2020, Marc Antoni a décidé de le poursuivre.

> «L'énergie renouvelable, moi, j'y crois.»
>
> *Marc Antoni*

Il y voit aussi l'occasion de réhabiliter un site délaissé depuis des années, et de le sécuriser. Et un argument de mix énergétique : «Cet été, on a été bien contents d'avoir un petit peu de mix, justement pour pallier les arrêts des centrales nucléaires.»

Le loyer

LA GRAVIÈRE AIDE À FINANCER LES PROJETS

Générale du Solaire verse un loyer annuel à la commune. Pour un village de 834 habitants, la retombée n'est «pas négligeable», dit le maire.

> «Toute rentrée d'argent est bonne à prendre.»
>
> *Marc Antoni*

Premier chantier : la rue principale, une route départementale d'environ un kilomètre qui traverse le village. Trottoirs, enfouissement des réseaux, éclairage public : près d'un million d'euros. Le loyer a aidé à financer la première tranche, autour de 400 000 euros.

« Il ne faut pas être dans la passivité sur un projet comme ça. En tant que maire, il faut appuyer. »

Marc Antoni · maire de Leutenheim



Ce qui a coincé

SIX ANS DE PATIENCE

Six ans séparent la délibération de la commune, début 2019, et la mise en service, en janvier 2025. Pour le maire, la durée a été le plus difficile.

> «Je pensais que l'État serait moins frileux à signer le permis.»
>
> *Marc Antoni*

Le dossier n'était pas anodin : c'était le premier projet sur un plan d'eau de la bande rhénane, et l'Autorité environnementale avait rendu en 2021 un avis assorti de plusieurs recommandations, notamment pour les oiseaux hivernants. Le permis a été accordé en mai 2022, avec des prescriptions. Lors de l'enquête publique, raconte le maire, un hydrogéologue à la retraite lui avait glissé : «S'il y a un site où il faut le faire, c'est vraiment là.»

24 JUIN 2025 : L'INAUGURATION

Plus de 120 invités, dont le sous-préfet de Haguenau-Wissembourg et des élus de tout le territoire. Ni député, ni sénateur, ni ministre : le maire le regrette, pour « des projets qu'on ne voit pas tous les jours ».

© Générale du Solaire

Ce que ça a changé

UN VILLAGE D'ALSACE SUR LA CARTE

La centrale a fait parler de Leutenheim bien au-delà de l'Alsace, presse nationale comprise.

> «Les petites communes, même au fin fond de l'Alsace, peuvent mettre en avant ce genre de projet.»
>
> *Marc Antoni*

Les habitants ont aussi pris leur part : 1,73 million d'euros ont été prêtés au projet sur une plateforme de financement participatif. Et le loyer laisse de la marge pour l'entretien des bâtiments communaux et les investissements qu'aucune subvention ne couvre.

Le message aux maires voisins

LA FORMULE DU MAIRE FONCEUR

À un maire voisin qui hésite, sa réponse tient en quelques mots.

> **« Vas-y, fonce, ne te pose pas de question. »**
>
> *Marc Antoni*

Il insiste sur le rôle du maire : appuyer le projet, répondre aux demandes, en parler aux habitants. C'est ce qu'il a fait pendant toute la durée du projet, parce que la centrale allait rapporter à la commune et qu'elle s'inscrivait dans une démarche écologique. « J'y croyais, et j'y crois toujours. »

Leutenheim

FUN FACTS

- Il ne sera pas au Salon des maires : en plus d'être maire, il a un métier, a-t-il rappelé.
- Une petite partie de la gravière est encore exploitée, jusqu'en 2030.
- Les 34 800 panneaux sont répartis sur deux îlots flottants.
- C'est la première grande centrale solaire flottante d'Alsace.

Votre commune aussi a son projet solaire ?

Écrivez son nom en commentaire.

Sources : entretien du 28 octobre 2026 ; Générale du Solaire ; France 3 Grand Est, 29 janvier 2025 ; avis de l'Autorité environnementale, 31 mars 2021 ; INSEE.